

Ecrit par le 19 mai 2026

Département : dernière séance pour la mandature Chabert



Une session dense, 4 tomes de dossiers, 2 422 pages, 51 délibérations et un président, Maurice Chabert ému, conscient que c'est sa dernière séance publique avant de rendre les clés de l'exécutif après les scrutins des 20 et 27 juin prochains.

Il a demandé aux élus de se lever pour une minute de silence à la mémoire de René Richard, ancien conseiller général et pour les milliers de morts du coronavirus, 107 000 à ce jour en France, dont plus d'un millier en Vaucluse. Le dossier qui a le plus provoqué de réactions, c'est celui du financement de la fameuse LEO (Liaison Est-Ouest). Une vingtaine de manifestants de la ceinture verte d'Avignon rue Viala

Ecrit par le 19 mai 2026

au pied du bâtiment, opposés à cette route qui va 'artificialiser' des dizaines hectares de riches terres agricoles. Un tronçon de 13km entre le carrefour des Angles (RN 100 dans le Gard) et le carrefour de l'Amandier (RN7 dans le Vaucluse) qui permettra de contourner le sud d'Avignon. Et surtout de dévier un trafic de 40 000 véhicules/jour, dont 10% de camions qui polluent la vie des 30 000 riverains de la Rocade Charles de Gaulle. Un projet inscrit au Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 pour un coût total de 142,7M€ dont 21M€ pour le Vaucluse dans le cadre la 2^e tranche de ce dossier qui en comprend 3 (un premier tronçon, entre Courtine et Rognonas, est opérationnelle depuis 2010).

La LEO, un problème de santé publique

Pour le communiste André Castelli, « Ce dossier date de plus de 40 ans, si rien n'est fait c'est une véritable mise en danger de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes. Cela est inacceptable, ils ne peuvent pas continuer à vivre dans ces conditions sanitaires. » Pour sa camarade Delphine Jordan « 40 000 véhicules envahissent notre ville et nos vies, C'est un problème de santé publique ». L'élue EELV (Europe écologie les verts) Sylvie Fare, évidemment, dénonce « une catastrophe écologique et financière » et demande « la préservation de la biodiversité ». A quoi répondra vivement Darida Belaïdi : « stop aux gaz d'échappements, aux bouchons continus, c'est un scandale sanitaire à bas bruit. + 16% de cancers, + 26% de maladies cardio-pathiques pour les habitants du quartier sacrifiés depuis des décennies. Eux aussi font partie de la biodiversité, au moins autant que la faune et la flore et ils méritent d'être protégés. »

Ecrit par le 19 mai 2026



Opposés au tracé de la tranche 2 de la LEO, des opposants aux projets sont venus devant les portes du Conseil départemental de Vaucluse afin de remettre le 'Goudron d'or' à Maurice Chabert pour l'ensemble de son œuvre.

Stop aux attermoiements

Yann Bompard (Ligue du Sud) s'étonne du sous-dimensionnement de cette future voie. Quant au RN (Rassemblement national) Hervé de Lépineau, il relève que « cette 2 fois une voie se termine par un goulot d'étranglement et ne règle en rien le problème d'engorgement, il le déplace. Ce serpent de mer existe depuis les années 80, nous sommes à quelques semaines des Départementales, autant laisser au futur exécutif le soin de traiter le sujet et retirer cette délibération de l'ordre du jour. » Il ne sera pas entendu. Il votera contre avec son groupe RN et EELV. Joris Hébrard (maire RN du Pontet) et la Ligue du Sud s'abstiendront, le texte sera adopté à la majorité. Quant à Thierry Lagneau (LR), en charge de la Commission Travaux, Aménagement du Territoire et Sécurité, il aura conclu par cette phrase : « L'humain est au cœur de ce dossier. On a fait trop peu de cas de la vie des habitants jusqu'à présent, or, ils passent avant la biodiversité. Stop aux attermoiements, donnons un coup d'accélérateur, sinon, on

Écrit par le 19 mai 2026

repart pour 10 ans de tergiversations aux dépens de la santé des riverains ».



Les élus du département ont salué la 'dernière' de Maurice Chabert à la présidence du Conseil départemental de Vaucluse.

Après 50 ans de vie publique, Maurice Chabert quitte la politique

Ecrit par le 19 mai 2026



Le président du Conseil départemental de Vaucluse vient d'annoncer qu'il ne sera candidat à sa propre succession. Après un demi-siècle passé en tant qu'élu local, ce dernier tire sa révérence autant pour raison de santé que par sentiment du devoir accompli.

Elu municipal en 1971, maire de Gordes pendant 32 ans, entré au Conseil général de Vaucluse en 1994, puis président du Conseil départemental depuis 2015, l'ancien professeur de mathématiques ne briguera plus aucun mandat, il vient de l'annoncer.

Au service de tous les Vauclusiens

« Depuis mon AVC (accident vasculaire cérébral) en mai dernier, j'ai quelques problèmes de vue. Mais je n'ai pas démissionné, je suis resté à mon poste pour continuer mon travail au service de tous les Vauclusiens. »

Et le président sortant d'égrainer ses 6 ans de mandat sous forme de bilan. « Je suis fier, avec les élus qui ont travaillé d'arrache-pied avec moi, d'avoir mis en œuvre une solidarité au cœur de tous les territoires, avec un maillage de 18 lieux d'accueil, au plus près des habitants, pour leur apporter aide et accompagnement, notamment aux plus fragiles avec des équipes professionnelles et disponibles. Avec le

Ecrit par le 19 mai 2026

'Plan Départemental de l'Habitat 2016-2022', nous contribuons au développement de 4 000 logements supplémentaires par an. »

« La solidarité, c'est l'ADN de notre action. »

« La solidarité, c'est l'ADN de notre action, c'est aussi une série de contrats avec les villages, les villes et les intercommunalités. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. On a pu concrétiser nombre de projets qui n'auraient pas pu aboutir autrement. Comme la rénovation de la piscine de Cavaillon, le nouveau pôle multi-accueil à Valréas, la reconstruction du gymnase Génicoud à Avignon, le centre médical de proximité de Saint-Christol d'Albion. Près de 27M€ ont été votés pour soutenir toutes les communes, quelle que soit leur taille ou leur couleur politique. »

Le THD (Très haut débit) initié par la précédente mandature (ndlr : celle du socialiste Claude Haut) a été développé à la vitesse grand V. Près de 170M€ ont ainsi été injectés pour aider au développement des entreprises y compris dans les zones rurales.

« Investir, c'est assurer l'avenir. Depuis 2015, grâce à une gestion rigoureuse, nous empruntons moins, nous nous désendettions et nous avons investi près de 700M€ (691 exactement) : 21M€ pour la déviation d'Orange, 6,2M€ pour la déviation sud de Carpentras, 7,8M€ pour le giratoire 'Spirou' à Montoux. »

Côté collèges, (41 établissements publics en Vaucluse), 20M€ ont permis de réhabiliter le Collège Jean Giono d'Orange, 17M€ pour Anselme Mathieu à Avignon, 7,2M€ pour Vallis Aeria à Valréas, 5,8M€ pour celui du Thor et à la rentrée de septembre, tous les collégiens et leurs professeurs recevront un ordinateur gratuitement.

Le Président Chabert continue son inventaire à la Prévert : « nous avons fait le maximum pour préserver les joyaux de notre territoire mais aussi le petit patrimoine qui fait la beauté de nos paysages. Comme la réhabilitation du Palais des Papes, sa Chapelle Benoît XII, sa Tour de la Campana. A Carpentras, l'Hôtel Dieu qui abrite la magnifique Bibliothèque d'Inguimbertaine. Nous avons également lancé le déménagement des archives départementales vers Agroparc avec un pôle de conservation offert aux historiens, généalogistes, archéologues, étudiants (33M€). »

Enfin, « pour sécuriser le flux des 700 000 promeneurs, randonneurs, cyclistes qui fréquentent le mont Ventoux chaque année, nous avons lancé un plan de requalification (3,4M€) pour sauvegarder ce site unique de biodiversité qu'est notre Géant de Provence. »

« Un gaulliste-pompidolien qui veut tourner la page. »

Maurice Chabert n'est pas candidat aux scrutins des Départementales des 20 et 27 juin prochains: « Il faut savoir tourner la page, j'ai eu une vie heureuse, à 77 ans je vais me consacrer à ma famille, ma femme, mes amis. Je ne ferai plus de grands voyages comme avant (en Chine, au Japon, au Guatemala),

Ecrit par le 19 mai 2026

mais les capitales européennes, ce n'est pas si mal ! »

Mais le président sortant montre des signes d'inquiétude si l'extrême droite enlève le Vaucluse fin juin. « La culture, la vie associative et sportive ne sont pas sa priorité. Si je me suis retrouvé président du Département au bénéfice de l'âge, moi qui suis gaulliste-pompidolien, j'ai géré en bonne intelligence avec la gauche, dans l'intérêt des Vauclusiens, personne n'a voté contre le budget, certains se sont abstenus, c'est tout. »

Et s'il ne veut pas se lancer pas dans un jeu de pronostics pour sa succession, il espère qu'une majorité claire se dégagera. « Je ne veux surtout pas d'une élection au bénéfice de l'âge », insiste-t-il alors que 3 des 4 derniers président l'ont été.

« J'espère simplement que les 34 élus, quels qu'ils soient, s'entendent aussi bien que nous », conclut-il.

Depuis 1970, Maurice Chabert est le 5^e homme à présider l'Assemblée départementale (après Jean Garcin 1970-92 / Régis Derouilhe 1992-98 / Jacques Bérard 1998-2001 / Claude Haut 2001-15). La première femme à avoir fait son entrée dans l'hémicycle de la Rue Viala est la socialiste Michèle Fournier-Armand en 1998. A quand une femme à la tête de l'exécutif vauclusien ? En 2021 ?

Pour rappel : les résultats des précédentes élections départementales de 2015

1er tour (participation 54, 43%) :

Front National 37,40% / PS 31, 46% / UMP 27%

2e tour (participation 57,40%) :

FN 39,50% / PS 31,42% / UMP 23, 16%

Assemblée élue : majorité 12 sièges / opposition de Gauche 12 sièges / opposition extrême droite 10 sièges

Ecrit par le 19 mai 2026



(Vidéo) Rochefort-du-Gard, Vallis Habitat c'est pas du cinéma !

Ecrit par le 19 mai 2026



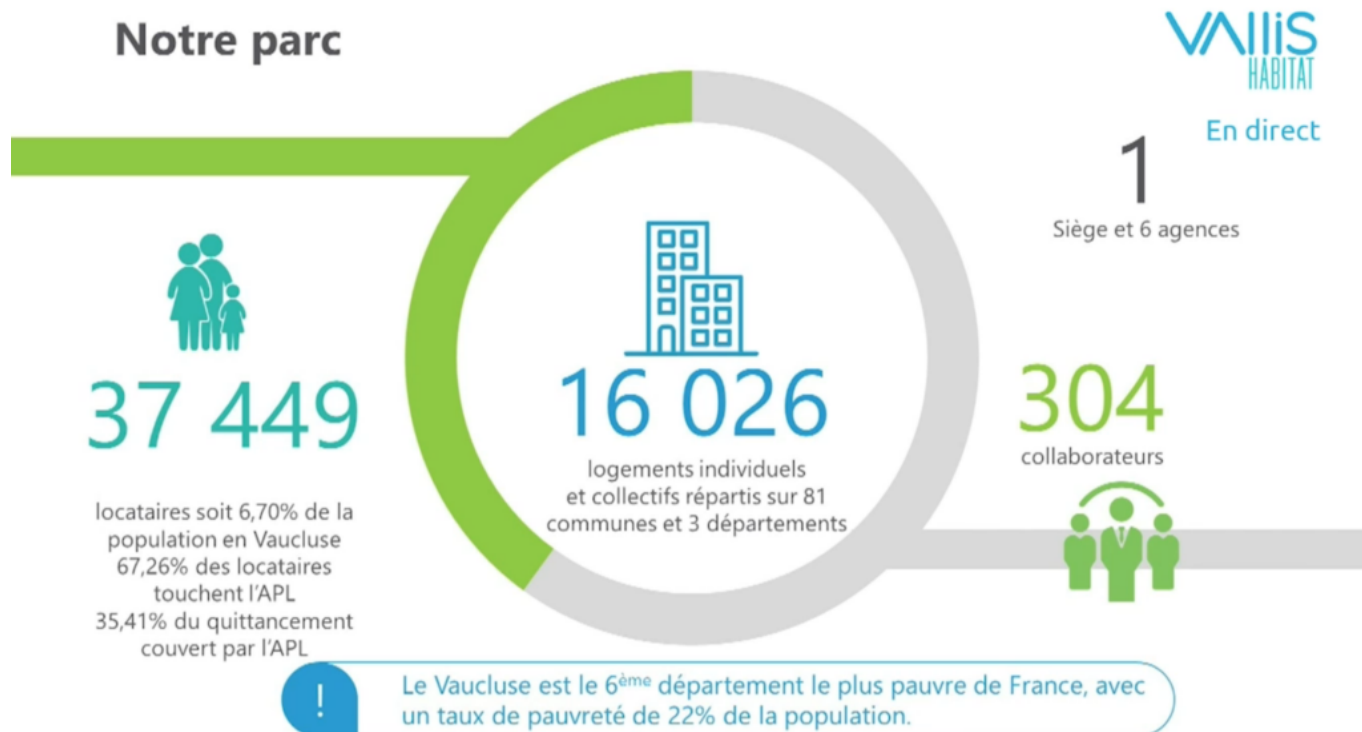
C'est rue du Galoubet, à Rochefort-du-Gard, au cœur du chantier de la résidence éponyme que Philippe Brunet-Debaines, directeur-général de Vallis habitat, a présenté ses vœux lors d'une émission retransmise en direct.

Si la formule -une émission télévisuelle en direct remastérisée pour les réseaux sociaux- était innovante, les propos posaient, sans fards, le constat d'une structure à la tête d'un parc jusqu'alors peu entretenu, vieillissant où le taux de vacances de logements restait supérieur à la moyenne nationale, le tout dopé de beaucoup d'attentes en termes de qualité de service de la part des locataires.

Une entité et un parc revalorisés

Pour cette formule innovante locataires, salariés, Conseil d'administration et entreprises partenaires étaient conviés, derrière leur écran, à assister aux vœux et à réagir 'en direct live'. Durant plus d'une heure, il aura été question de réorganisation structurelle et organisationnelle, de professionnalisation des équipes, d'équilibre financier, de projection à 20 ans et de qualité de service auprès des locataires-clients.

Ecrit par le 19 mai 2026



Plus précisément

Dans le détail ? Le bailleur social du Conseil départemental promet une ingénierie financière à la hauteur de la feuille de route avec plus de réhabilitations, de constructions, moins de vacances de logements, des charges minorées, en adéquation avec des travaux effectués et vérifiés, des constructions aux dernières normes conjuguant habitat social, accession à la propriété et des usages mixtes comme les commerces, les services médicaux et des lieux partagés.

Formule innovante

L'émission télévisée, animée par David Bérard, a ainsi été transmise en direct puis remasterisée pour être visible depuis un lien (indiqué en bas d'article). «Le 1^{er} confinement a engendré des conséquences économiques dramatiques, particulièrement dans le domaine de la construction, a entamé Philippe Brunet-Debaines, avec un arrêt des chantiers et de la délivrance des permis de construire.»

Une opération exemplaire

«Nous sommes, ici, au cœur de notre métier qui consiste à gérer, entretenir, réhabiliter et construire un parc immobilier. Cette opération est exemplaire dans le sens où ce chantier mêle habitat social, accession à la propriété et maison en partage, c'est-à-dire un lieu où les seniors pourront se retrouver. Outre que les délais de ce chantier seront respectés, nous mènerons un projet assez identique à Mirabeau.»

Ecrit par le 19 mai 2026

Les enjeux des territoires péri-urbains et ruraux

«Ces projets intéressent de nombreux élus locaux où l’habitat social comprend également des commerces de proximité ou des activités médicales qui sont des paramètres importants, particulièrement en zones rurales et périurbaines. J’ai en tête la réalisation menée à Faucon de 6 logements locatifs sociaux accueillant, en rez-de-chaussée, un pôle médical où œuvrent un généraliste et des professionnels de santé, le maintien de l’activité commerciale et médicale étant très important.»

Rassembler et valoriser les partenaires

«Nous représentons un acteur important de la commande publique du département et travaillons avec des entreprises locales, adhérentes de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse. Nous travaillons à la satisfaction de nos locataires, notamment avec leurs représentants qui nous suivent par les réseaux sociaux ainsi que les 27 membres du Conseil d’administration.

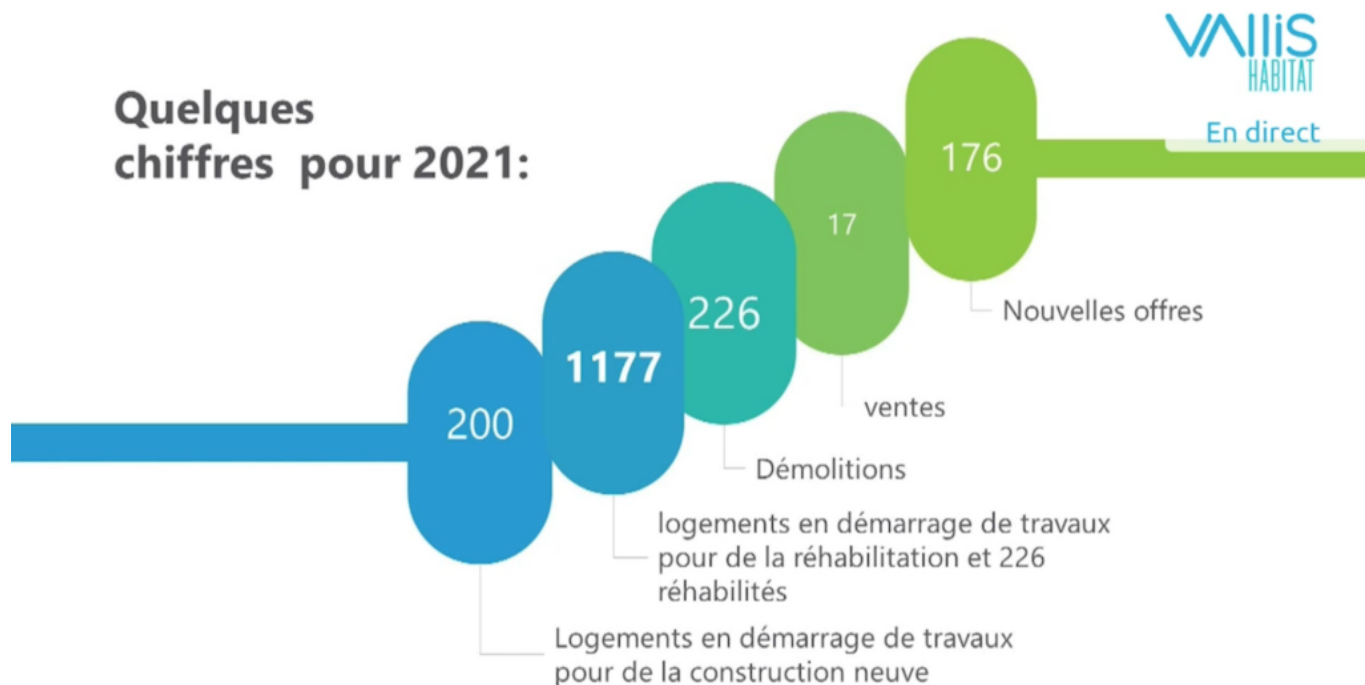
De Mistral à Vallis Habitat

«Depuis 2015, les salariés et l’équipe de direction ont vécu de profonds changements avec un Office public de l’habitat qui a évolué, notamment au travers de la fusion de Mistral Habitat et Grand Avignon Résidences qui était l’office du Grand Avignon. Cette fusion, opérée au 1^{er} janvier 2019, a été suivie de changements organisationnels tout au long de l’année, pour passer de la gestion de 9 000 logements à plus de 16 000 aujourd’hui.»

La feuille de route

«L’ensemble se déroule autour de notre plan stratégique de patrimoine et du budget -présenté au Conseil d’administration le 9 février prochain- offrant une projection opérationnelle d’investissement (réhabilitation et construction neuve) sur les 20 prochaines années.»

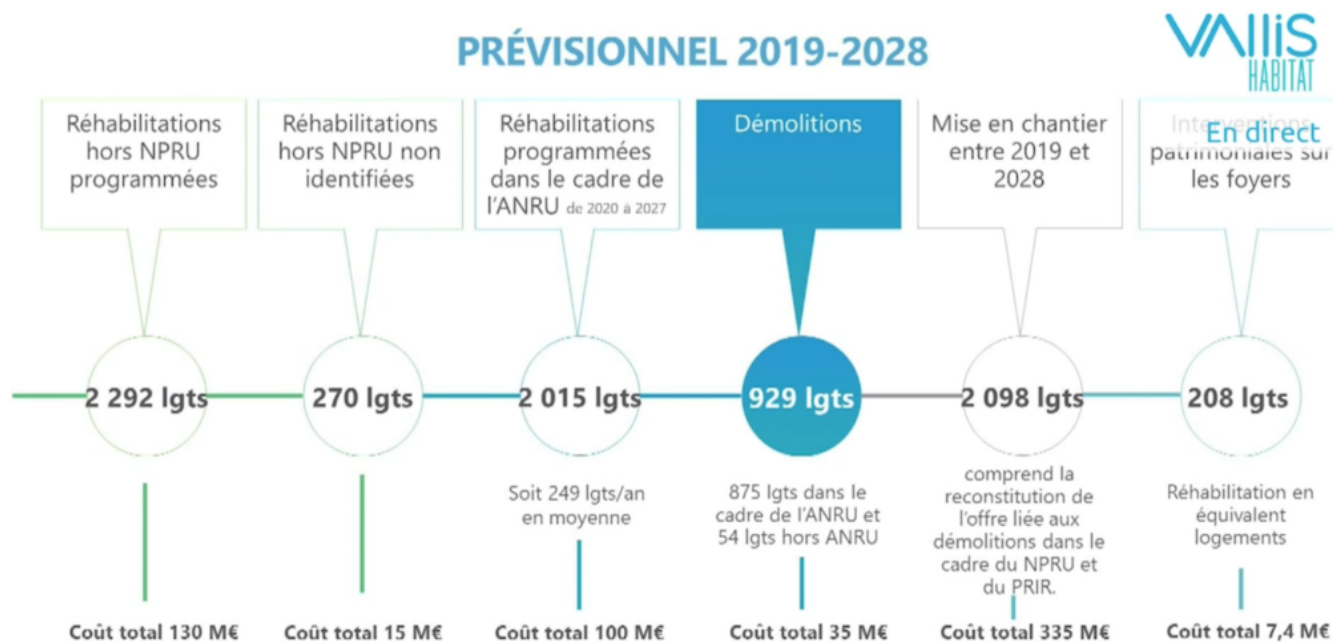
Ecrit par le 19 mai 2026



Dans le détail

«La vision 2019-2028 de Vallis Habitat prévoit 160 logements neufs par an, soit 1 900 en 10 ans et en Vaucluse. Près de 4 500 logements seront réhabilités dont 2015 dans le cadre de l'Anru (Agence nationale pour le renouvellement urbain) ; 25 ventes auront lieu par an pour dégager environ 2,5M€ de trésorerie. Au chapitre des accessions 2 projets PSLA (Prêt social location-accession) sont en cours ; 1 000 démolitions se feront dans le cadre du Nouveau programme national et régional du renouvellement urbain, ainsi que plus de 2 000 réhabilitations et 2 000 autres hors de ce dispositif. Notre objectif de production sera, a minima, de 160 logements par an.»

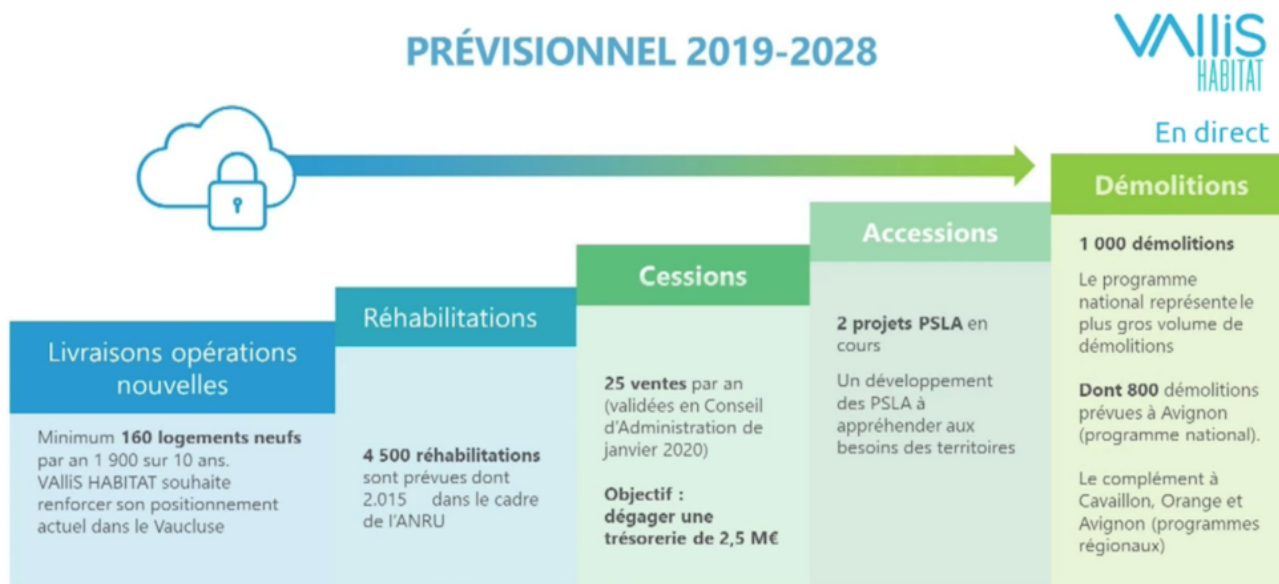
Ecrit par le 19 mai 2026



Equilibre financier

«La loi de finances 2018 a fortement réduit les moyens des bailleurs sociaux ainsi, la RLS (Réduction de loyer solidarité), consiste à compenser la baisse d'APL (Aide personnalisée au logement). Cela a représenté, pour nous, une perte de recette de plus de 4M€, sachant que nos recettes locatives sont de plus de 65M€. Ce qui est décisif ? Notre capacité à assurer notre autofinancement puisqu'une partie des opérations repose sur la mise de fonds propres. L'essentiel de l'opération va également reposer sur l'endettement avec l'accès à des emprunts à long terme fournis par la Banque des Territoires (Caisse des dépôts et consignation) et dont la hauteur sera accordée au regard de la trésorerie. A ce propos, les logements vacants, une fois remis sur le marché, génèreront de la ressource et nous en faisons notre priorité. Le traitement des impayés s'inscrit également dans cet enjeu.»

Ecrit par le 19 mai 2026



Crise sanitaire

«Pour autant, je n'oublie pas que la crise sanitaire peut avoir un impact sur la situation de nos locataires qui peuvent connaître des difficultés. Dans ce cadre, les associations de locataires nous accompagnent dans cette recherche de solutions avec des mesures d'apurement.»

Valorisation du patrimoine

«Comment rendre attractive notre offre ? C'est toute la difficulté d'un patrimoine qui compte des constructions des années 1970 à nos jours et dont les derniers bâtiments érigés offrent les dernières normes, où l'on construit des logements individuels, et où l'on parle même de domotique à des loyers bien en deçà de ce qui se pratique dans le parc privé. Tout cela passe par la compétence, le professionnalisme et la formation des équipes.»

Une entreprise alliée à une dynamique positive

«L'équipe dirigeante compte sur la stabilisation de l'organisation, le professionnalisme des équipes pour atteindre les performances des meilleurs bailleurs sociaux du territoire tout en augmentant la satisfaction des locataires pour le bien, l'entretien et le traitement des réclamations. Le service client, la digitalisation avec l'extranet 'Mon espace locataire', 'Mes documents' et son application sur smartphone vont dans le sens de ce travail qualité envers le locataire-client. C'est ainsi qu'actuellement le service Relation client traite plus de 80% des appels contre 50% auparavant mais cela nécessitera un suivi des

Ecrit par le 19 mai 2026

réclamations et donc un lien efficace entre le service et les agences.»

The screenshot shows the 'MON ESPACE LOCATAIRE' (My Tenant Space) page on the Vallis Habitat website. At the top right, there is a navigation bar with the Vallis Habitat logo and the website address 'Vallis-habitat.fr'. The main header features the 'VALLIS HABITAT' logo and the title 'MON ESPACE LOCATAIRE'. Below this, a banner image shows a woman sitting on a sofa using a laptop. The banner text reads: 'Portail Locataire Vallis Habitat, Vous souhaitez la bienvenue sur votre portail locataire. Choisissez l'une des options suivantes : Connectez-vous à votre compte ou inscrivez-vous.' The page is divided into two main sections. The left section is titled 'Créer votre compte en moins de 3 minutes !' and lists benefits of registration: 'En vous inscrivant, vous pourrez : Accéder aux informations relatives à votre contrat de location, Mettre à jour vos données personnelles, Consulter et télécharger vos avis d'échéances et vos quittances, Consulter le solde de votre compte, Payer votre loyer en ligne'. A 'JE M'INSCRIS' button is at the bottom. The right section is titled 'Connectez-vous à votre compte' and features input fields for email and password, with links for 'Identifiants oublié ?' and 'Mot de passe oublié ?'. A 'SE CONNECTER' button is at the bottom.

Mon espace locataire

Ecrit par le 19 mai 2026

The screenshot shows the 'Mes documents' section of the VALLIS HABITAT website. The user is logged in as Patricia Albert. The interface includes a navigation menu with 'ACCUEIL', 'MON PROFIL', 'DOCUMENTS', 'RECLAMATIONS', 'PAIEMENTS', and 'CONTACT'. The 'DOCUMENTS' section is active, displaying two main categories: 'Avis d'échéances' and 'Bulletin de régularisation'. Each category shows a table of documents with columns for document ID, date, and actions like 'Voir' and 'Télécharger'. There are also buttons to 'ANNULER LA SOUSCRIPTION' and 'SOUSCRIRE A CE SERVICE' for each category.

Mes documents

Téléchargez vos avis d'échéance, attestations de logement, quittances et décomptes de charges.

Avis d'échéances

Vous avez souscrit à ce service le 17/02/2019

Avis d'échéance N28387373	23/02/2020	Voir	Télécharger
Avis d'échéance N28387373	23/02/2020	Voir	Télécharger
Avis d'échéance N28387373	23/02/2020	Voir	Télécharger

ANNULER LA SOUSCRIPTION

Bulletin de régularisation

Vous avez souscrit à ce service le 17/02/2019

Bulletin N28387373	23/02/2020
Bulletin N28387373	23/02/2020
Bulletin N28387373	23/02/2020

ANNULER LA SOUSCRIPTION

Avis d'échéances

Contrat N° H/JEJ6A7989

Souscrire aux avis d'échéance dématérialisés

SOUSCRIRE A CE SERVICE

Bulletin de régularisation

Contrat N° H/JEJ6A7989

Souscrire aux avis bulletins de régularisation dématérialisés

SOUSCRIRE A CE SERVICE

Mes documents

La sécurité

«Les quartiers prioritaires de la ville touchés par les problèmes de drogue provoquent un sentiment d'insécurité et un quotidien difficile à vivre dans certains cas, tout comme la question de la propreté et du bien vivre ensemble, pour cela nous sommes un des acteurs à intervenir mais seuls nous ne pouvons

Ecrit par le 19 mai 2026

rien faire, à ce propos, les contrats de ville ont leur utilité.»

Le galoubet

Le projet du Galoubet se situe à proximité du centre bourg historique de Rochefort-du-Gard, au pied et en relation visuelle avec l'église du Castelas inscrit aux bâtiments de France. Le Galoubet s'articule autour d'une maison en partage de 20 logements, d'un ensemble collectif de 22 logements, dont 6 destinés à l'accession sociale, ainsi que 4 logements individuels. Le projet compte également une salle communale servant à la fois de salle d'activité et de restaurant pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes ; D'un espace public avec poulailler, jardins partagés, rucher, compost commun, fontaine, récupération des eaux de pluie, toits végétalisés et containers enterrés... Un parking sous terrain et des places de stationnements seront réalisés aux abords du site, ainsi qu'un réseau de cheminements doux irriguant le versant nord du coteau en raccordement des voies et chemins pré existants orientés vers le centre-ville et ses équipements comme les écoles, la mairie et les commerces.

Source : www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

Les chiffres

Avec ses 315 collaborateurs, Vallis Habitat gère environ 16 000 logements, 9 structures d'hébergement collectives dans le Vaucluse soit 46% du patrimoine HLM du Département. Ses plus de 37 000 locataires sont accueillis sur 80 communes et 3 départements : Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Gard). Vallis Habitat est le 1er bailleur du Département avec 46% du patrimoine social du Département et 6,43% de la population vaclusienne. L'office public de l'habitat de Vaucluse s'investit dans le renouvellement urbain, la rénovation énergétique, l'amélioration du confort des locataires, la sécurité et le traitement des espaces extérieurs.

Vallis Habitat est dirigé par Philippe Brunet-Debaines directeur général ; Donia Dhaouadi directrice-générale adjointe et présidé par Maurice Chabert président du Conseil départemental de Vaucluse.

Écrit par le 19 mai 2026

CLIQUEZ POUR VISIONNER L'ÉMISSION

25 délibérations pour la première plénière 2021 du Département

Ecrit par le 19 mai 2026



En attendant les élections départementales, dont la date a été reportée de mars à juin en attendant sans doute l'automne à cause de la crise sanitaire, Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse, a présenté ses « meilleurs vœux, et surtout la santé aux Vauclusiens et leur famille ».

Au chapitre économique, un dossier important, il concerne la création du futur parc d'activités économiques 'Naturalub' par la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) dans le secteur des Hauts Banquets à Cavaillon. Le Département met sur la table un million d'euros (sur un montant total de 29,7M€) pour ce parc de 46 hectares en bordure de Durance, avec un pôle de vie dédié aux services, un autre pour le tertiaire, un 3^e pour l'agroalimentaire et un dernier pour les entrepôts.

Ce projet de Zac (Zone d'aménagement concerté) a décroché le Label Régional 'Parc +' porté par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (Arbe) qui valorise les projets d'activités attractifs et de qualité situés dans un environnement préservé et agréable à vivre. Ce qui signifie concrètement, que l'architecture doit être en cohérence avec les aménagements paysagers, les effluents et les eaux usées traités, les eaux pluviales réparties, les déchets industriels triés avec un large espace dédié aux arbres, arbustes et haies.

Ecrit par le 19 mai 2026

« Encore 46 hectares de terre riche ôtés aux agriculteurs » dénonce l'écologiste Sylvie Fare. Le RN Hervé de Lépinau enchaîne : « Il n'y a pas de raison que les paysans trinquent systématiquement ». En réponse, Maurice Chabert « trouve scandaleux qu'on attaque ce projet utile, créateur d'emplois, voté à l'unisson par l'agglomération de Cavaillon et qui permettra un développement économique et écologique ».

500 000€ pour les projets touristiques

Autre sujet majeur en Vaucluse, en pleine crise du Covid-19 : le tourisme qui traverse une crise depuis près d'un an dans un département fréquenté d'ordinaire par 4 millions de visiteurs chaque année. « 500 000€ seront débloqués pour soutenir les projets touristiques, les outils numériques et les manifestations qui renforcent l'attractivité des territoires et des sites » a précisé Pierre Gonzalvez.

Coup de pouce également à la petite commune de Faucon dont 35 hectares de forêt (sur 116 en tout) sont partis en cendres le 15 août dernier. En raison de fortes déclivités du relief, certains secteurs seront traités contre l'érosion et des travaux de recépage des feuillus calcinés seront réalisées pour permettre aux futures souches de pousser. Sur le coût total des travaux de 50 000€, 20 000€ seront déboursés par le Conseil Départemental.

Précarité énergétique, culture et sport

Au menu également : un dossier de 177 pages pour un nouvel acronyme le 'Slime' - Service local d'intervention en maîtrise de l'énergie - en faveur des plus démunis pour lutter contre la précarité énergétique. Un budget prévisionnel de 195 000€ a été voté. Jusqu'à 70% des dépenses peuvent être éligibles à ces aides.

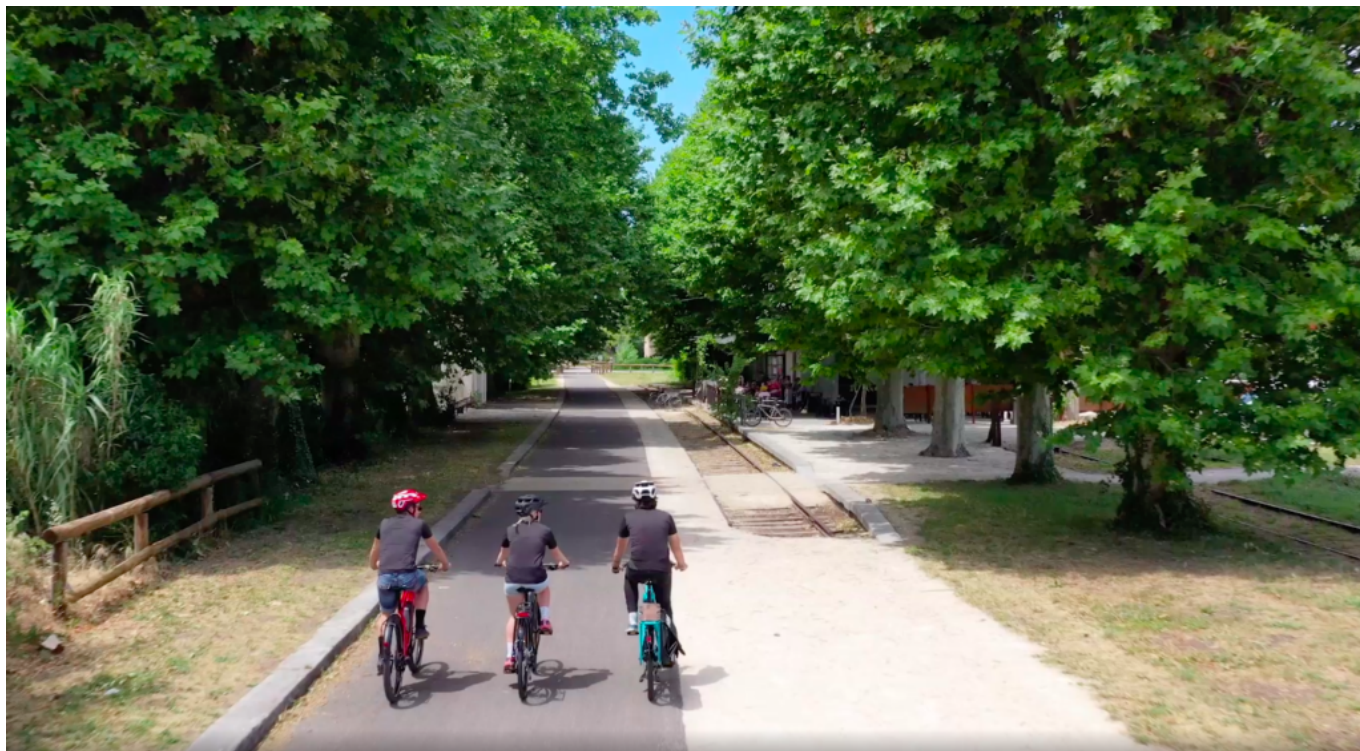
Enfin, pour soutenir les acteurs du monde culturel durement impactés par la crise après la suppression de tous les festivals et la fermeture arbitraire (quand les supermarchés et les métros sont bondés) des théâtres, salles d'exposition, musées et cinémas, le département a procédé à une première répartition des subventions pour 17 structures comme l'Orchestre national Avignon-Provence (307 500€), 'La Garance' à Cavaillon (100 000€), 'Les Hivernales' (67 500€), 'Le Chêne noir' (35 000€), 'Le Théâtre des Halles' (22 500€), l'association de gestion du Festival d'Avignon (ndlr : le 'In') touche la plus importante enveloppe : 312 500€.

Pour ne pas être en reste avec les sportifs, le Vaucluse débourse près de 205 000€ pour clubs dont 65 000€ pour l'AVB. (Avignon volley-ball) et 34 000€ pour le BMX Club de Sarrians.

Enfin, le Département se met au vert en signant la motion proposée par l'Assemblée des départements de France en faveur de la diversité dans les espaces naturels sensibles.

Écrit par le 19 mai 2026

(vidéo) : pour ses vœux, le Département fait son cinéma



Privé de ses traditionnelles cérémonies des vœux en raison du Covid-19, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé de s'adresser aux Vauclusiens grâce à un film de 4min13 diffusé sur son site internet et les réseaux sociaux.

« Le ton est délibérément optimiste et nous aide à regarder vers l'horizon, au-delà de la crise que nous connaissons, explique le Département. Le Vaucluse est un territoire d'exception qui avance, se modernise, sans rien renier de ses racines et de son identité.

Véloroute et cyclotourisme, environnement, collège, patrimoine, Sdis (*Service départemental d'incendie et de secours*), personnes âgées, entretien et réalisation des routes, innovation et artisanat, photovoltaïque, agriculture, université, très haut débit... ce film réalisé par Benjamin Smither de AMDA à Villeneuve-lès-Avignon évoque les grands thèmes qui caractérisent ce territoire.

« **On prend un temps d'avance.** »

Ecrit par le 19 mai 2026

« Ici, on réinvente déjà le plaisir de se balader dans une nature préservée grâce aux vélos électriques, poursuite le Département. Ici, la technologie permet déjà de poser un nouveau regard sur notre riche patrimoine ou bien de sauver des vies. Ici, l'agriculture de demain est déjà en germe et l'on imagine de nouvelles manières d'enseigner au collège. Ici, grâce aux connexions Internet à Très Haut Débit, on peut déjà vivre et travailler en ville comme à la campagne. Ici, c'est le Vaucluse et dès aujourd'hui, on prend un temps d'avance. »

https://www.vaucluse.fr/fileadmin/03_Videos/2021/En_Vaucluse_prenons_un_temps_d_avance.mp4

Des masques pour les collégiens et les lycéens



Ecrit par le 19 mai 2026

A l'occasion de la rentrée scolaire, chaque élève des collèges publics et privés vauclusiens se verra remettre 4 masques lavables offerts par le [Conseil départemental](#). « *Il s'agit d'un geste de solidarité et d'équité envers toutes les familles vauclusiennes* », souligne Maurice Chabert, Président du [Conseil départemental de Vaucluse](#). Chaque élève recevra ces masques le jour de la rentrée, chaque masque pouvant être utilisé durant une demi-journée, puis réutilisé après avoir été lavé. Ces masques de taille enfant sont conditionnés en sachet individuel, homologués Afnor et traités avec un désinfectant virucide. Ils sont donc utilisables dans l'immédiat.

Le Vaucluse compte 30 000 collégiens scolarisés dans les 41 établissements publics et les 13 collèges privés. Au total, 120 000 masques vont ainsi être fournis gracieusement par le Département, le tout pour un montant de 200 000 €. « *Depuis le début de la crise sanitaire, le Département est aux côtés des collégiens, comme cela avait été le cas par exemple avec le prêt de tablettes numériques aux élèves n'ayant pas de matériel informatique chez eux, confie Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Collèges. On ne veut pas que cet équipement indispensable pour les élèves en cette rentrée très particulière soit un facteur d'inégalité entre les familles. Nous savons l'effort financier que cela peut représenter dans les foyers.* »

Eviter le décrochage scolaire

Dans le même temps, la région [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a renforcé son soutien aux lycées afin de leur permettre d'accueillir les élèves et le personnel encadrant dans les meilleures conditions possibles pour cette rentrée scolaire 2020/2021. Dans ce cadre, la région va donc remettre un masque en tissu à chaque lycéen de la région.

« *Il était essentiel de ne pas reporter la rentrée scolaire, ce qui aurait été une faute majeure, insiste Renaud Muselier, président de la région. De nombreux enfants n'ont pas vu une salle de classe, pas suivi un cours depuis le 16 mars dernier. Le risque de décrochage global est trop grand et concerne une génération entière.* »

Pour cette rentrée, la [Région Sud](#) fournira donc, à chaque lycéen, un masque en tissu lavable 35 fois.

400 distributeurs de gel hydro-alcoolique

Par ailleurs, la Région dotera les chauffeurs de cars scolaires de masques chirurgicaux de dépannage pour nos lycéens. Dans le même temps, les cars, les TER et les établissements seront désinfectés selon les normes établies par le Gouvernement. Les 4 000 agents des lycées, comme ceux des services, seront encouragés et assistés pour un dépistage préventif de rentrée. Enfin, afin de faciliter le respect des consignes sanitaires, dès le 1^{er} septembre, près de 400 distributeurs de gel hydro-alcoolique seront installés dans tous les lycées.

« *Notre priorité est de protéger la santé de nos lycéens tout en assurant la continuité du service public de l'éducation, aux côtés de l'Etat et du Rectorat*», poursuit Renaud Muselier. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons ainsi commandé plus de 13 millions de masques pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont près de 300 000 ont déjà été distribués depuis juin dans les établissements

scolaires.

Le président du Conseil départemental hospitalisé en urgence



Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse, a été hospitalisé hier soir en urgence au centre hospitalier Henri-Duffaut, à Avignon. Si dans un premier temps cette hospitalisation a suscité de vive inquiétude sur son état de santé, ce dernier est maintenant stabilisé selon un communiqué du Département qui précise également que « Maurice Chabert et son épouse tiennent à remercier l'ensemble du personnel hospitalier pour la qualité des soins qui lui ont été prodigués. »

Écrit par le 19 mai 2026

Si les raisons de son hospitalisation n'ont pas été précisées, le Département assure qu'il n'est pas atteint du Covid-19.

Agé de 76 ans, Maurice Chabert est président du Conseil départemental depuis 2015. C'est lui qui devait présider la séance plénière du Département qui se tiendra demain à 13h30 à Avignon. Cette séance, la première depuis la mise en place du confinement et qui devrait entériner les décisions prises en urgence par la collectivité départementale, sera présidée par Thierry Lagneau, 1^{er} vice-président et maire de Sorgues.

Le Département sort le chéquier

Ecrit par le 19 mai 2026



Ecrit par le 19 mai 2026

Le Conseil départemental de Vaucluse fait le point sur ses dernières mesures de soutien au territoire. Entretien avec son président Maurice Chabert qui en évoque les grandes lignes, comme le soutien à l'économie et le financement des associations.

« Ce n'est pas parce que nous sommes confinés que nous ne travaillons pas, prévient immédiatement Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse. Actuellement, le Département c'est déjà plus de 600 employés en télétravail et environ 150 sur le terrain que ce soit sur les routes, le social ou les finances. » Justement côté finance, le Conseil départemental s'est mobilisé pour répondre à l'appel du fond 'Covid-Résistance' lancé par la Région afin de soutenir l'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur face à la crise engendrée par le Covid-19.

« La Région a sollicité les collectivités à hauteur de 2 € par habitant. Nous, qui avons été le premier département à répondre, nous donnerons 3 € par habitant, soit 1,8 M€. Une somme qui servira à aider nos entreprises et nos entrepreneurs qui, pour certains, ne disposent plus d'aucunes ressources », insiste Maurice Chabert.

Soutien aux associations

C'est dans un même souci de soutien au territoire que le Département de Vaucluse va profiter d'une nouvelle ordonnance permettant d'augmenter le nombre de procuration par conseiller départemental. De fait, grâce à cela il suffit désormais d'un tiers de l'assemblée pour la faire fonctionner. Ainsi avec 4 à 6 conseillers, disposant du nombre de procurations suffisants, et siégeant dans le respect des règles de confinement il est maintenant possible de valider dans l'urgence certaines délibérations qui seront officialisées ultérieurement dès que la tenue des séances publiques sera possible.

Concrètement cela devrait permettre de verser les subventions départementales à l'ensemble des associations vauclusiennes concernées. « La séance publique du 27 mars dernier, ainsi que celle du 23 mai prochain, ne pourront se tenir, explique le président de l'institution départementale. A cette occasion, nous devons voter des aides au profit d'associations qui en ont plus que jamais besoin en cette période de pandémie. Grâce à cette ordonnance, nous allons pouvoir décider de verser l'intégralité de ces sommes. Nous allons même anticiper les versements de l'ensemble de l'année qui seront payés d'ici 3 semaines. Cela va notamment permettre de soutenir les associations culturelles, comme le Festival d'Avignon ou les Chorégies d'Orange avec lesquelles nous sommes conventionnés, et qui ont besoin d'un maximum de soutien. J'espère d'ailleurs que les autres collectivités feront de même. »

Pas de frontières pour le Covid-19

Enfin, évoquant la possibilité d'un déconfinement par région ou même par département comme cela a pu être évoqué, le président Chabert trouverait « ridicule qu'il faille se munir d'une attestation pour traverser le Rhône » si jamais d'aventure une partie du bassin de vie d'Avignon devait se trouver dans ce cas et pas l'autre. Même constat d'incohérence si l'éventualité devrait se présenter dans l'enclave de Valréas (entièrement cernée par la région Auvergne-Rhône-Alpes) ou dans le secteur de Pertuis « clairement tournée vers la métropole d'Aix-Marseille ».

Ecrit par le 19 mai 2026

Chiffres

+1 M€ C'est la somme supplémentaire que le département a consacré ces 30 derniers jours pour le paiement du RSA (Revenu de solidarité active), passant ainsi de 7 M€ à 8 M€ par mois.

5 000 € d'aide du département par semaine à la banque alimentaire 84 afin de n'acheter que des produits vauclusiens.

320 tablettes pour les collégiens n'ayant pas accès aux activités scolaires numériques faute de matériel.

1 tablette par Ephaad afin que les résidents puissent maintenir le contact avec leurs proches.

« Repensons les frontières du Vaucluse »



Ecrit par le 19 mai 2026

Le 17 février dernier, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique organisaient à Manosque leur 7e réunion de concertation régionale avec une centaine d'élus locaux et nationaux de la région sur le thème de la décentralisation. Parmi ces derniers, le président du Conseil départemental de Vaucluse, Maurice Chabert, a saisi l'occasion pour prôner une organisation territoriale plus conforme aux réalités des territoires. (lire également [ici](#) l'interview de Patrick Vacaris, président du Grand Avignon)

■ Vous avez choisi de participer à l'atelier « différenciation et expérimentation territoriale ». Pourquoi ?

« Cet atelier offrait une très belle occasion de mettre en lumière, dans le cadre de la concertation en cours engagée par le gouvernement sur la poursuite de la décentralisation, la nécessité de prendre en compte la réalité des territoires et des bassins de vie. Cette logique doit prévaloir et je pense évidemment au Vaucluse, où il est indéniable que des communes gardoises comme Les Angles et Villeneuve-lès-Avignon, ou encore des Bouches-du-Rhône, ont un attachement économique avec Avignon. Il faut saisir l'opportunité de cette réflexion engagée par le gouvernement pour faire en sorte que les découpages administratifs ne laissent personne au bord du chemin et prennent en compte - enfin ! - les réalités territoriales. »

■ En Vaucluse, ce découpage administratif est-il particulièrement inadapté ?

« Pour certaines intercommunalités réunissant des villes relevant de différents départements, comme c'est le cas par exemple du Grand Avignon, qui accueille en son sein des communes gardoises, la situation peut virer au casse-tête. Je suis convaincu que le Département doit demeurer le catalyseur et que ses frontières doivent pouvoir s'adapter à celles des intercommunalités. Je le redis : je suis favorable à un Grand Vaucluse, dont le territoire épouserait l'aire d'influence économique, culturelle, démographique et touristique d'un grand delta allant du Gard Rhodanien jusqu'au nord des Bouches-du-Rhône et à la Drôme provençale. »

■ Au fond est-ce à l'Etat de décider ?

« La possibilité de laisser les intercommunalités et leurs habitants s'exprimer par référendum existe. Elle est prévue par la loi. Pourquoi ne pas l'utiliser sur ces questions, comme le demandent déjà un certain nombre d'élus ? »